

Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

Village de Pointe-des-Cascades

Scrutin du

2020 10 04

année mois jour

Je, Éric Lachapelle, certifie, sous mon serment d'office, que
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

Avis public d'élection a été publié à la date et de la façon suivante :
Nom de l'avis

❖ **Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :**

affichage au bureau de la municipalité le
année mois jour

et

insertion dans le journal _____ le
Nom du journal année mois jour

❖ **Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :**

affichage le 2020 08 21 aux deux endroits prévus :
année mois jour

1. Hôtel de ville, 105, chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades, (QC) J0P 1M0
Endroit

2. Site internet de la Municipalité, section avis public
Endroit

Signature

Donné à Pointe-des-Cascades, le 2020 08 21
Municipalité année mois jour


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier